



Héritage et enfant hors union

Par **bindhy**, le **15/10/2014** à **11:17**

bonjour

mon époux à un enfant pour lequel il paye une pension alimentaire mais que nous ne voyons plus depuis 5 ans.

nous sommes mariés et avons 2 enfants. nous allons acheter un bien mais ne souhaitons pas en faire profiter l'enfant de mon époux après notre décès. nous savons qu'il est interdit de déshériter un enfant, cependant nous nous posons la question : est-il possible de mettre notre futur bien à mon nom seul et dans ce cas cet enfant n'aurait aucun droit sur ce bien ?
merci pour vos réponses

cordialement